

L'an deux mil dix-neuf et le **vingt-quatre mai à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

**Présents:** Mesdames Christèle FORET, Messieurs Pierre BAILLY-BECHET, Pierre BOULLY, Stéphane CANTE, Arnaud DE CERTAINES, Emile LIEBAUD, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX et Dominique VIOT.

**Absents excusés :**

Brice DUCRUIX donne pouvoir à Dominique Viot  
Hugues DE BROSES donne pouvoir à Emile Liébaud  
Régis Loras  
Evelyne Monfray

**Absent :**

Jean-Pierre BACHELARD

Nombre de conseillers en exercice : **14**  
Date de la convocation : 10 mai 2019

Présents et représentés : 11  
Date d'affichage : 10 mai 2019

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Emile LIEBAUD été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 12 avril 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 24 mai 2019.

**Ordre du jour**

- Déclaration d'infructuosité de l'appel d'offres du marché de changement du chauffage Ecole-Mairie

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération concernant une modification des horaires de garderie pour l'année scolaire 2019-2020. Accepté à l'unanimité.

**Délibérations :**

**N°16 : Déclaration d'infructuosité de l'appel d'offres du marché de changement du chauffage Ecole-Mairie**

Monsieur le Maire rappelle l'appel d'offres pour les travaux de changement de chauffage du bâtiment école-mairie.

La date limite de réception des offres était le 3 mai 2018 à 12h00. La commission d'appels d'offres s'est réunie le 3 mai 2018 à 14h00

Deux offres seulement ont été réceptionnées :

- une déclarée inacceptable car aucune visite préalable des locaux n'a été effectuée et elle est d'un montant de 149 400 € TTC.
- l'autre d'un montant de 125 923,91 € alors que les crédits prévus sur la base de l'estimation de la Moe sont de 100 000 € TTC.

En conséquence nous devons déclarer le marché infructueux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, de déclarer le marché de changement de chauffage Ecole-Mairie infructueux.**

## **N°17 : Modification des horaires de la garderie pour l'année scolaire 2019-2020**

Monsieur le Maire Informe le conseil de la demande des parents d'élèves d'augmenter la plage horaire d'ouverture de la garderie, actuellement ouverte à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h le soir.

Un sondage réalisé par les parents délégués a reçu 25 réponses et donne les informations suivantes :

8 familles pour 11 enfants souhaiteraient que la garderie ouvre à 7h.

13 familles pour 19 enfants souhaiteraient que la garderie soit ouverte après 18h : 10 jusqu'à 18h30, 3 jusqu'à 19h.

Une enquête auprès des communes voisines montre que majoritairement l'heure d'ouverture est 7h et l'heure de fermeture 18h30 ou 19h.

L'ouverture à 7h et la fermeture à 18h30 entraîne un surcoût en frais de personnel de 2 600 € environ compensé si la fréquentation est de 9 enfants ce qui ne sera probablement pas le cas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, de modifier les horaires de la garderie à titre expérimental pour l'année 2019-2020 en fixant l'heure d'ouverture à 7h le matin et l'heure de fermeture à 19h et de fixer un tarif de 2 € la ½ h entre 18h30 et 19h.

## **Rapport des commissions**

### **Action sociale et culturelle et services à la population**

RAS.

Il convient de se préparer pour l'été en cas de canicule.

### **Urbanisme et environnement, bâtiments communaux**

Les logements SEMCODA chemin du Pellerat devraient être finis fin juillet.

Le décalage à 2020 du changement de chauffage décale également le changement du revêtement de sol de la salle de la garderie.

L'étude pour l'aménagement chemin de Trêve de Galle aura lieu début juin.

L'électricité du stade va être remise en état la semaine prochaine.

### **Finances**

Chiffres au 24/05/2019

119 122 € en dépenses (25 % du budget)

206 874 € en recettes (43%)

68 969 € en dépenses d'investissement

37 012 € en recettes d'investissement

### **Communication fêtes et cérémonies**

Les réunions de quartiers auront lieu en juin à partir du vendredi 14.

## **Questions / informations diverses**

La séance est levée à 22 h00.

### **Prochain Conseil le jeudi 4 juillet 2019 à 20h30**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Dominique VIOT.